Bulletin-Lettre n° 94
Février 2023

1851

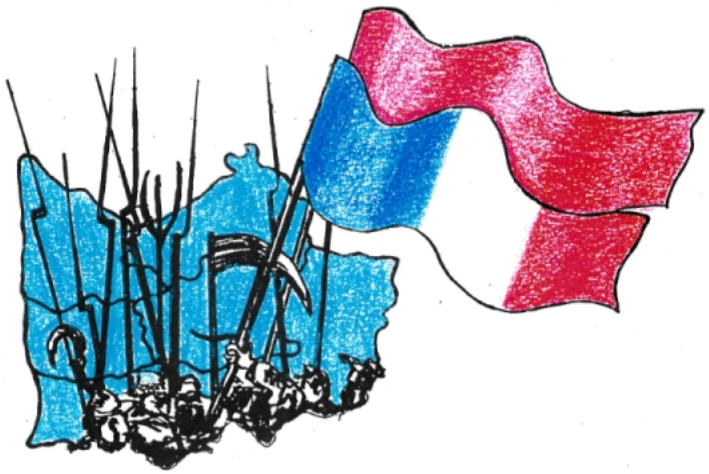

Association pour la mémoire des Résistances républicaines
Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les Mées Site : **www.1851.fr**
Directrice de la publication : Colette Chauvin - Périodicité semestrielle

Sommaire

- Assemblée générale du 10 décembre 2022
- « Place aux jeunes ! », *Paul Cresp*
- « Merci Paul », *Colette Chauvin*
- « Chanter peut coûter » (inclus les paroles de la chanson « Les Bourgeois et les Prolétaires »), *Colette Chauvin*

• Assemblée générale

Compte-rendu de Colette Chauvin

Accueil

Voici 25 ans, ici même, aux Mées, lieu emblématique de la lutte pour la défense de la République en 1851 s'il en est, se fédéraient quelques Varois et Bas-Alpins, autour de René Merle, notre premier président, et Jean Signoret, dont les Méens se souviennent certainement, notre premier secrétaire. Notre ambition d'alors ? Tenir quatre années, jusqu'en 2001, 150e anniversaire du soulèvement républicain contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte.

Encouragés par les adhérents, sollicités pour des conférences, des publications et par la nécessité de développer et renforcer cette notion de résistance républicaine, nous sommes toujours là en 2022 !

Nos remerciements s'adressent tout particulièrement cette année à l'association « Les Amis des Mées » pour l'étroite et fructueuse collaboration, qui sera détaillée plus loin, entre nos deux associations, mais aussi pour la représentative et significative présence de ses adhérents et de son président Henri Joannet tout au long de la présentation imagée et détaillée, en matinée, sur la place du village et à côté de la fontaine commémorative, des événements et de la confrontation, le 9 décembre 1851, entre la colonne des Républicains et la troupe du colonel Parson.

M. Gérard Paul, maire des Mées, avait tenu à être présent, témoignage de l'indéfectible soutien de la municipalité à l'action de notre association, soutien qui se décline également par la mise à disponibilité de la salle par M. Sébastien Étienne, secrétaire général et la toujours appréciée efficacité des agents des Services techniques pour l'aménagement de la salle.

37 sont arrivés à ce jour, très souvent accompagnés de remerciements et d'encouragements. Rappelons que la plupart des adhérents sont très éloignés et si, en raison de cela, nous ne les rencontrerons sans doute jamais pour la plupart, le lien est bien réel !

Parmi les adhérents excusés, nous citerons Emmanuel Jeantet, des éditions *C'est-à-dire,* et René Merle dont je lirai plus loin une partie de la contribution.

D'autres nous ont transmis des messages à vous communiquer et parmi eux, deux artistes :

- Sylvie Lebrat, qui nous gronde copieusement car elle habite Paris et nous reproche de ne pas avoir indiqué comment venir aux Mées et l'envoi trop tardif de l'invitation. Nous nous en excuserons… Elle nous demande de communiquer à l'AG les intitulés de ses prestations, par ailleurs très intéressantes. Elle propose des lectures, parfois accompagnées instrumentalement, à partir de textes de Louise Michel, Pauline Rolland, L'homme semence, Flora Tristan et Martin Nadaud.

- Jean-François Benoît, Gardois qui nous remercie et nous soutient. Lui propose des chants révolutionnaires, séditieux, d'espoir et de révolte, des chansons de Jean Guêtré, des chants sur la Commune.

Ce genre de communication n'est pas fréquent dans nos AG, mais nous avons tenu à vous les restituer en tenant le détail de leurs propositions à la disposition des personnes intéressées.

- Rémy Aune, Varois de Fréjus qui nous envoie une contribution titrée ainsi « Aujourd'hui, on réécrit l'Histoire » et que je vous résume. Il s'interroge sur la façon dont elle peut être transmise par exemple aux jeunes Russes sur l'époque stalinienne, aux jeunes Chinois sur l'époque de Mao, sur la Turquie et le génocide Arménien, donne des conseils de lecture et conclut : « Alors oui, plus que jamais nous avons besoin de l'Association 1851 non pas pour se complaire dans la nostalgie du passé mais pour rendre justice à la Vérité et à l'Histoire, pour rendre justice aux combattants et ensemencer l'avenir pour que demain personne ne puisse nier la réalité de cette insurrection. Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma gratitude pour la tâche que vous accomplissez. »

- Michel de Brebisson à Meylan, près de Grenoble, qui nous conte comment il est venu vers notre association depuis vingt ans , une histoire intéressante. Voici une lecture partielle de son courrier : « Je souhaitais vous communiquer un petit article que j'écrivis dans la revue Le Randonneur parue en janvier 2002, ainsi qu'un commentaire reçu dans le numéro de la revue du mois de mai 2002. L' origine de cet article se trouve dans une observation faite à Crest ...où je découvris le monument dédié aux défenseurs de la liberté, tués dans les combats des 7 et 8 décembre 1851…Cette découverte me conduisit à me renseigner sur cette époque...J'eus l'idée de consulter la bibliothèque des Archives municipales où je trouvais « Biographies meylanaises » de Pascal Beyls (4 volumes) et « L'espoir au cœur » par G.J. Arché…

Dans le numéro de mai, je trouvais un commentaire de M. Exubis, cyclotouriste émérite (des Alpes-de-Haute-Provence), m'indiquant qu'un autre monument existait aux Mées. Cette réponse m'incita à faire quelques recherches et donc à découvrir votre association à laquelle j'adhérais … Mon adhésion m'a permis de mieux connaître l'importance de la permanence extraordinaire que suscite encore cette période de notre Histoire.

Bien dévoué à votre bulletin et admiratif de toute l'activité éditoriale que vous maintenez, je vous prie de recevoir mes meilleurs souhaits pour la continuité de vos travaux.»

- Décès de Marcel Clément, ancien Conseiller départemental, ancien maire de la Motte-du-Caire, adhérent, soutien fidèle dès la création de l'Association. Un mot de son épouse nous dit combien il était attaché à nos publications.

Rapport moral

La présentation des rapports de l'Association se fait habituellement en présence et avec la participation du secrétaire Paul Cresp, de la trésorière Noëlle Bonnet et du responsable du site, Frédéric Négrel.

Aujourd'hui, Paul Cresp est absent et voici la déclaration qu'il souhaite vous communiquer:

« Chers Amis,

Croyez bien que c'est contraint et forcé que je ne suis pas parmi vous aujourd'hui. Je le regrette doublement.

D'abord pour le plaisir que je n'aurai pas (une fois par an, c'est peu) mais c'est le lot de chaque association géographiquement dispersée. Ensuite

parce que je comptais vous annoncer, de vive-voix, la fin de mon activité de secrétaire au sein de notre Association.

L'absence aujourd'hui est due au Covid et l'abandon de mon activité à l'âge qui me rattrape et à ma santé qui se dégrade. Et quand les rendez-vous médicaux prennent le pas sur nos emplois du temps, il est temps de méditer sur ce dicton : Les cimetières sont remplis de gens irremplaçables.

Je reste cependant à vos côtés toujours profondément républicain et pour la Buona.

Salut et fraternité. »

Nous recevons sa démission avec une grande émotion, beaucoup de reconnaissance et d'amitié, compte tenu de la parfaite entente, du sérieux et de la qualité du travail accompli au sein et au service de notre association par Paul.

Pour reprendre le rapport moral, je vais vous faire partager une partie de la contribution de René Merle au forum de notre association :

« … Un mot encore sur le devenir de la mémoire de 1851 depuis notre grande commémoration de 2001. Nous avons vu la réactivation de la mémoire se cristalliser dans les principales zones insurgées, sans pour autant que ces initiatives aboutissent à une grande fédération républicaine. Mais les contacts alors noués de l'Allier à la Nièvre, de l'Hérault à Paris, de l'Aveyron ou du Gers à l'Yonne et aux Hautes-Alpes, ont toujours leurs échos dans notre bulletin, qui remplit ainsi une fonction indispensable au plan national.

Je me suis souvent interrogé sur les raisons de l'absence de commémoration officielle nationale, qui tint sans doute au caractère même de l'Insurrection, caractère dérangeant pour beaucoup de nos dirigeants politiques, car la République que défendaient nos vieux démocrates socialistes de 1849-1851 n'était pas celle du Parti de l'Ordre, mais la vraie République démocratique et sociale, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas à l'ordre du jour pour ceux qui nous gouvernent.

Et pour les initiateurs des commémorations éparpillées sur tout le territoire national, cette réalité politique et sociale de l'insurrection n'a pas poussé à la constitution d'une sorte de Fédération démocrate socialiste, si j'ose dire, tant à l'évidence cette fonction éminemment politique appartenait aux différents partis et mouvements qui se réclamaient de la vraie et bonne République, partis et mouvements auxquels il ne convenait pas de se substituer. À mon avis personnel, ces partis et mouvements n'ont pas vraiment été à la hauteur de ces espérances.

Raison de plus pour que notre Association continue à porter le souvenir actif et inspirant de nos toujours jeunes insurgés.

Qu'il me soit permis, en cette veille d'an neuf, de rappeler, non sans amertume, la formule célèbre de Pierre Leroux placé en ouverture de son ouvrage *De l'Égalité (1838) :*

Nous sommes entre deux mondes ; entre un monde d'inégalité qui finit et un monde d'égalité qui commence.

Interrogation optimiste, qui tourna vite au cauchemar qu'avait déjà illustré Goya, et que reprit à sa façon le dirigeant communiste et philosophe Antonio Gramsci, à propos de la crise des années vingt et trente :

Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.

Nous sommes hélas bien placés en Provence pour savoir quels sont certains de ces monstres. Mais nous savons aussi, au plan de toute l'humanité, combien ce clair-obscur est propice aux pires catastrophes. Puisse notre modeste activité associative contribuer à ce qu'elles n'adviennent pas. »

Les adhérents jugeront s'ils partagent son point de vue et si l'Association respecte les objectifs qu'elle s'était donnés. Commémorer, nous le faisons, informer, nous y participons, éclairer, chercher, partager, diffuser, fédérer, ouvrir sont nos raisons d'être et d'agir.

Informer, éclairer, chercher, partager, diffuser, maintenir et enrichir mémoire et connaissance par l'apport essentiel des travaux publiés ou mis en ligne, des liens noués et entretenus avec d'autres associations dans divers départements, avec le concours fondamental, dans ce qu'il sous-entend de reconnaissance de notre action, de diverses collectivités, écoles Archives départementales et autres acteurs mais aussi grâce à la création du site internet par Frédéric Négrel qui en assure l'enrichissement et la maintenance.

Ouverture et élargissement de notre champ d'action, ancrage dans la réalité d'aujourd'hui par la modification de l'objet même qu'illustre le changement de nom de l'Association 1851/2001 en Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines sous l'impulsion déterminante de Jean-Marie Guillon.

Rapport d'activité

Conférences

- 12 avril à l'Escale (04), Frédéric Négrel est convié par le *Patrimoine escalais* à disserter sur les Sociétés secrètes dans les Basses-Alpes.
- 3 août à Seyne-les-Alpes (04), Jean-Marie Guillon est invité par l'*Association Fort et Patrimoine* afin d'expliciter le soulèvement républicain de 1851.

Ces deux conférences feront salle comble avec d'excellents retours et notamment une commande de 10 livres sur les Basses-Alpes lors de la seconde.

Nos deux adhérents et historiens sont vivement remerciés pour leur dévouement dont voici deux exemples :

- Frédéric, parti d'Artignosc dans le Var, a passé la journée de travail à Nice dans les Alpes-Maritimes en la poursuivant par une conférence à Thoard dans les Alpes-de-Haute-Provence avant de regagner Artignosc .
- Jean-Marie, parti de Bandol dans le Var pour des vacances dans les Hautes-Alpes, assure une conférence à Seyne-les-Alpes dans les Alpes-de-Haute-Provence avant de retourner dans les montagnes qu'il affectionne tant.

Semaine à Saint-Martin-de-Brômes du 13 au 21 mai :

- Déroulé de l'histoire :

Un conseiller municipal, récemment retourné au pays, se souvenait du soulèvement républicain de 1851 dont lui avait parlé Pierre Girardot il y a 50 ans et souhaitait absolument que son village et les alentours, très impliqués dans ce mouvement, honorent les Républicains saint-martinois comme cela s'est fait dans un certain nombre de lieux ces dernières années. Le conseil municipal a approuvé. Madame la maire s'est adressée aux Archives départementales qui l'ont orientée vers notre association. Je me permets d'insister sur la façon dont les manifestations peuvent se réaliser, tous ces liens entre personnes, institutions ou associations sont très importants et porteurs.
S'en est suivi, à Saint-Martin, une semaine fort chargée et intéressante.

- Exposition : *1851 Les Basses-Alpes insurgées*, 19 panneaux offerts par les AD à notre association, il faut le rappeler, construite par Mme Ursch, directrice des AD en 2001.

- Présentation et exposition de nos publications.

- Inauguration d'une stèle aux Républicains saint-martinois en présence du directeur des Archives départementales et de nombreux élus du Conseil municipal ou extérieurs à la commune, encore possible juste avant le devoir de réserve pour les législatives dont on connaît hélas le résultat dans cette circonscription.

Concernant la stèle, c'est dans le livre sur les Basses-Alpes, que nous avons édité en partenariat avec les Archives départementales, que la municipalité a choisi le modèle installé à Montfort (04), ce qui a mis ces deux communes en relation.

- Conférence de Frédéric Négrel, le premier jour, à la suite de l'inauguration de la stèle, beaucoup de monde, une découverte pour une partie du public, un grand intérêt.

- Projection, le dernier jour, du documentaire de Christian Philibert, *1851, ils se levèrent pour la République*. Débat animé par Frédéric Négrel.

- Participation des scolaires : découverte de la stèle avec rappel de la notion de République et de ses symboles, les noms des citoyens, les métiers de l'époque suivie d'une visite commentée de l'exposition avec un rappel historique simplifié des événements de 1851.

- La télévision : France 3 : heureux hasard des calendriers, à la même période, Frédéric Soulié, journaliste de France 3 pour l'émission Vaqui, cherchait un sujet traitant de 1851. Il a saisi l'opportunité de faire un reportage en Provençal, sur un village provençal exceptionnel, pendant un événement exceptionnel. L'équipe de TV a passé une journée à filmer le site, l'installation de la stèle, l'exposition, nos ouvrages.

Elle a interviewé Colette Chauvin sur le rôle de l'association 1851 et Jean-Marie Guillon a développé le lien historique des Résistances républicaines de 1851 à la seconde guerre mondiale dans ce village et cette partie de Provence, à cheval sur les Basses-Alpes et le Var, si fortement touchée par la répression, qu'elle vienne du futur empereur ou, plus proche de nous, de l'Allemagne nazie.

Communication

Le bulletin

C'était, entre autres participations, le travail de Paul Cresp, notre secrétaire. Il s'y investissait pleinement depuis de nombreuses années. Cette participation lui tenait particulièrement à cœur. Le résultat le prouvait.

Normalement semestriel, rarement appliqué, encore trois cette année, il est alimenté par nos activités, les contributions de nos adhérents, les points de vue de nos historiens et les débats engendrés. Nous avons dû tout récemment changer d'imprimeur car les tarifs avaient considérablement augmenté suite à un changement de propriétaire. Nous avons depuis trouvé dans les Alpes-de-Haute-Provence un imprimeur au tarif précédent.

La publication annuelle

Une riche expérience encore cette année puisqu'elle est le fruit d'un travail coédité par deux associations sises dans cette commune, *les Amis des Mées* et la nôtre. Un livre dense grâce aux recherches monumentales d'Henri Joannet, président des *Amis des Mées*, sur les camps de prisonniers aux Mées pendant la seconde guerre mondiale et à la participation de Jean-Marie Guillon, notre vice-président, également auteur de la préface et par ailleurs spécialiste de la seconde guerre mondiale et de la Résistance comme vous avez pu l'entendre au cours de la

conférence qu'il vient de donner. Robert Mencherini, historien et membre de notre association en a rédigé la postface.

La parole à Jean-Marie Guillon

« L'ouvrage d'Henri Joannet, *Les Mées. Les groupes de travailleurs étrangers lors de la 2e Guerre mondiale*, traite un sujet qui n'avait jamais été abordé dans notre région et rarement ailleurs. Ces groupements, dits GTE, sont l'une des créations significatives du caractère xénophobe du régime de Vichy. Les étrangers qu'ils rassemblent sont surtout des républicains espagnols et des réfugiés juifs. Plusieurs d'entre eux vont participer à la Résistance dans les Basses-Alpes et plusieurs y laisseront la vie. Ce sujet, le fait qu'il concerne Les Mées, siège de notre association, et qu'il émane des *Amis des Mées* qui ont toujours œuvré pour la mémoire de 1851 justifiaient que notre association lui apporte son soutien ».

Le site

On peut revenir aux compliments de René Merle, on ne dira pas mieux:

Avec celui des Amis de la Commune de Paris, notre site est probablement le plus fourni des sites associatifs consacrés à des luttes républicaines. C'est une grande réussite qu'a ainsi assumée Frédéric, avec ténacité, depuis l'acquisition de notre premier ordinateur!

La parole à Frédéric Négrel.

« Le site 1851.fr continue de s'enrichir, en particulier de documents qui nous ont été communiqués par nos correspondants. De nombreuses références ont été ajoutées à la bibliographie qui a une ambition d'exhaustivité. Un grand nombre de ces références sont associées à des liens permettant de consulter les ouvrages et articles en texte intégral. La fréquentation du site a augmenté de 22 % au cours de l'année 2022 pour atteindre 30 000 visites. Nous avons remarqué qu'elles sont plus nombreuses en période scolaire/universitaire.

Nous encourageons nos adhérents à continuer à nous envoyer articles et documents, à participer à notre forum et à faire connaître la nouvelle possibilité de commander en ligne les publications de l'Association. »

Autres activités

- Après la fin de l'AG 2021 à Barjols, la projection du documentaire de Christian Philibert, *1851, ils se levèrent pour la République* et le groupe vocal *Resistancias de Femnas e d'Òmes.*

- En septembre 2022, Noëlle et Colette, accrochées aux piliers de leur barnum malmené par le mistral, ont participé à la journée du forum des associations aux Mées.

- Au mois d'octobre, elles ont exposé nos publications au salon du livre à Château-Arnoux. Intéressant au niveau des rencontres et discussions d'autant qu'elles y ont retrouvé les éditions *C'est-à-dire* dirigées par Emmanuel Jeantet et *Les Amis des Mées* avec Henri Joannet. Notre association partageait le stand avec la librairie de l'*Institut d'Estudis Occitan 04/05* qui commande régulièrement les ouvrages que nous publions.

- Le 11 novembre, Noëlle Bonnet, notre trésorière, a représenté l'association à la cérémonie au monument aux morts pacifiste de Château-Arnoux, cérémonie initiée par *La Libre Pensée*.

- Le 14 novembre, sous l'impulsion de *L'association du Patrimoine de l'Escale* (04), de l'*IEO 04/05* et de notre association, en lien avec les associations du patrimoine des villages des alentours dont les Mées, a eu lieu la projection du documentaire *Le Complexe du santon*, réalisé par Christian Philibert, en sa présence. Christian n'a pas manqué d'expliquer à plusieurs reprises, dans la présentation et dans le débat, qu'il avait pris conscience de la nécessité de cette réalisation en travaillant sur le documentaire de 1851.

Il a remercié les historiens qui l'ont aidé, entre autres Jean-Marie Guillon, Philippe Martel et René Merle qui était le conseiller scientifique, ces historiens qui font référence à la cassure sociétale qui engendra la déconsidération des provençaux en ce milieu du 19e siècle. Le débat a été très riche. La salle était comble, les gérants du cinéma comblés.

Vote du rapport moral et d'activité :

- approuvé à l'unanimité.

Rapport financier (par Noëlle Bonnet, trésorière)

Lecture des chiffres du rapport financier et réponses aux questions posées.

Vote sur le montant de la cotisation individuelle qui reste fixé à 20 €.

Félicitations renouvelées à Noëlle pour sa rigueur, son efficacité, sa vigilance.

Vote du rapport financier:

- approuvé à l'unanimité.

PROJETS

Le secrétariat

Compte-tenu de la démission de Paul Cresp, un appel lancé aux adhérents présents a permis l'émergence de deux candidatures et leur élection à l'unanimité en tant que co-secrétaires.

Il s'agit de Philippe Jarry, Varois et Stéphane Vial-Jaime, Haut-Alpin, qui se sont réparti les tâches immédiates et à suivre pour le bon fonctionnement de l'association.

Nos projets autres seront, comme à l'accoutumée, de :

- répondre aux sollicitations: recherches, documentation, conférences, participation aux manifestations relatives à la mémoire des Résistances républicaines.
- réaliser les bulletins d'information en principe semestriels mais nous dépassons toujours nos prévisions comme nous l'avons dit plus haut.
- Une publication annuelle sous forme de livre.

Pour cela, nous nous trouvons devant plusieurs pistes à approfondir encore avant la décision la plus réaliste pour une parution au cours de l'année 2023.

Dernière minute…
Conférence de **Jean-Marie Guillon**
« René Char et la Résistance »
mardi 30 mai à 18h30 à l'Escale.

« PLACE AUX JEUNES ! »

par Paul Cresp

En ces temps de tour de vis et de rouleau compresseur libéral et libéré sur la réforme des retraites, qui a dit un jour que les jeunes ne se sentaient pas concernés par la politique ?

Je ne le pense pas si on leur pose les bonnes questions sauf à leur servir à chaque présidentielle le discours devenu, semble-t-il, incontournable.

Avec De Gaulle c'était : *« Moi ou le chaos et la chienlit ! »,* aujourd'hui c'est : *« La droite libérale ou l'extrême droite ! »*

Ayant baigné dans un terreau familial propice, la politique a toujours été présente dans ma vie. Mes études d'histoire m'ont permis de mieux l'appréhender et, je l'espère, la mieux comprendre.

J'avoue honteusement qu'à 20 ans, je ne me souciais guère de ma retraite et trouvais même que mes cotisations de sécurité sociale et caisses complémentaires pesaient bien lourd sur mon maigre budget. Surtout quand j'appris, plus tard, que l'une de ces caisses avait tout simplement omis d'enregistrer ces dites cotisations.

Je disais à qui voulait l'entendre : *« C'est quand est on jeune et en pleine forme qu'on devrait pouvoir prendre sa retraite et profiter pleinement de la vie ! on travaillerait après ».* Certains triment jusqu'à la retraite et meurent avant d'en profiter, ce que je considère parfaitement injuste.

J'ai toujours en mémoire cette grande manif à Paris entre les deux tours des élections présidentielles (21 avril - 5 mai 2002), l'absence de la gauche au second tour provoqua un choc. Un troisième homme apparaissait : Le Pen face à Chirac

Et là, au moment où les « observateurs » disaient les jeunes peu intéressés par la politique, on les vit en masse ce jour-là descendre dans la rue se joindre à la marée humaine que nous formions. Ils reprenaient les paroles d'une chanson de *Bérurier Noir,* je crois ? *« La jeunesse emmerde le Front national ! »*

Ce fut peut-être notre dernière grande manif parisienne pour ma femme et moi, et quelle manif ! Celle où, pour la première fois, nous nous sommes fait traiter de « vieux » par des gamins qui scandaient à notre égard : « Les vieux avec nous »

Peu après, nous sommes revenus au pays y vivre notre retraite. Rien que de très banal en somme. À ceci près qu'on souhaiterait toujours avoir deux vies pour réaliser tout ce que l'on n'a pas fait ou eu le désir de faire.

Ces vingt dernières années, j'espère avoir accompli du mieux que j'ai pu la tenue du Bulletin de liaison de notre Association. Ce fut passionnant et je souhaite à mes successeurs d'y prendre autant de plaisir que j'y en ai trouvé.

Salut et Fraternité

« MERCI PAUL »

par Colette Chauvin

Très Cher Paul,

Tu dis avoir choisi le titre de ton article, *Place aux jeunes,* en pensant aux nouveaux co-secrétaires de notre Association. Pourtant, nous constatons tous deux que ton intention n'a pu se passer d'un vif argumentaire sur ce que peut être **LA RETRAITE** avec, en filigrane, dans la bonne logique d'un résistant démocrate, la situation actuelle et le projet de réforme qui ébranle toute la société y compris les retraités. Nous évoquons les

combats passés, menés dans la perspective d'un ordre des choses rationnel: le profit insolent du libéralisme doit profiter à tous le plus longtemps possible ! Autre résistance d'un défenseur de la République : la lutte contre la montée de l'extrême droite, sous son lissage de façade sans doute faute d'une conscience collective du danger qu'elle représente, est aussi de tes valeurs, de nos valeurs...

Mais toi, question profit..., tu sais gérer ta retraite, une deuxième vie revendiquée et à défendre, en tirer profit honnêtement et positivement. Revenu dans le Var, imprégné de politique et de justice depuis toujours, tu continues, entre autres engagements, une tâche déjà initiée à Paris, la défense de la mémoire des Républicains de 1851.

Cela se traduit par ton investissement constant durant deux décennies de travail d'équipe, d'échanges constructifs, de recherches, de réalisations et d'amitié au secrétariat de l'Association 1851.

Perspicace, parfois acerbe, toujours avec humour, tes éditos dans le bulletin de liaison interpellent.

Le bulletin, outil de communication avec nos adhérents, n'est pas une mince affaire.

Lors de chaque publication se posent les questions de l'éditorial, du contenu, de la mise en page, des illustrations, des corrections, de l'impression et de l'expédition, et Paul sait faire tout cela, chers adhérents.

Passionné, il trouve aussi le temps de réaliser des ouvrages sur des sujets qui lui tiennent à cœur comme *Toulon, la poissonnerie, son Histoire, ses histoires* ou *Marianne au village. Album de famille, inventaire varois.*

Également pinceau agile, nous vous offrons le plaisir de découvrir, parmi de nombreux autres tableaux, son irrésistible autoportrait réalisé en 2002.

Alors, *Place aux jeunes,* peut-être, Paul, mais tu ne comptais tout de même pas faire baisser la moyenne d'âge du monde associatif en te retirant du secrétariat !

De plus, malgré l'humour noir de ta déclaration à l'AG, certes, nul n'est irremplaçable, on a dû élire deux secrétaires pour assurer ta suite alors si l'on cumule leurs âges, tu es largement battu.

Et puis, comme promis, cher Paul, nous attendons ton prochain article.

Chers adhérents, à travers ces lignes, vous aurez compris combien Paul comptait et compte toujours pour le bon fonctionnement de notre association, vous comprendrez donc pourquoi elles n'ont pas grand-chose à voir, en apparence seulement, avec ce que nous écrivons d'habitude. Car au final, c'est bien aussi le sentiment fraternel, l'affirmation fraternelle dans lesquels est trempé notre engagement.

« CHANTER PEUT COÛTER »

par Colette Chauvin

L'École a toujours été un enjeu de pouvoir politique, social, moral, religieux. Durant la seconde République , elle n'échappe pas à cet état, corollaire de l'ambition affichée. En peu de temps, il lui est demandé de passer du rôle assigné de vecteur de justice et d'égalité qu'elle pourrait être selon les révolutionnaires de février 48 à celui de gardienne de la bonne morale catholique et de l'ordre social voulu par les représentants du parti de l'Ordre devenus majoritaires en 1849.
« Il n'est pas de communes où ne se rencontrent des esprits chagrins et moroses pour qui la fortune d'autrui est un objet de convoitise… C'est à ces paysans mécontents que le dimanche, au sortir de la messe, les instituteurs véritables anticurés, qu'on me passe ce mot, adressent leur enseignement …, autant de jeunes gens ou d'hommes besogneux, dévoyés, perdus, pervertis par les doctrines fausses, antireligieux par basse rancune, communistes par avidité ». Ainsi s'exprimait Adolphe Thiers qui aurait volontiers fermé les Écoles normales d'instituteurs instaurées dans les départements par la la loi Guizot de 1833, « petits clubs silencieux, foyers des plus mauvaises passions... ». Le procureur général près la cour d'Aix, au sujet des instituteurs des Basses-Alpes, écrivait : « ...Un trop grand nombre d'instituteurs s'est laissé infecter du venin des nouvelles doctrines... C'est une des plaies les plus dangereuses de notre société puisque le mal est à la source même de l'enseignement et peut de là si facilement se répandre dans les masses ».

Ces points de vue catégoriques expliquent la disproportion des poursuites et des sanctions envers les instituteurs malgré le nombre relativement peu élevé de ces derniers impliqués ouvertement dans la propagande et le soulèvement républicain avant et après le coup d'État du 2 décembre 1851 organisé par Louis-Napoléon Bonaparte.

Cependant, les instituteurs engagés dans la défense de la République sociale avaient été encouragés par le ministre de l'Instruction publique du gouvernement provisoire, Hippolyte Carnot, qui déclarait peu après sa nomination, en février 48 : « Que nos 36 000 instituteurs se lèvent donc à mon appel… Je les prie de contribuer pour leur part à fonder la République… Il faut la défendre contre l'ignorance et le mensonge et c'est à eux qu'appartient cette tâche ».

Carnot, républicain avancé, ne fit pas long feu au ministère de l'Instruction publique, contraint à démissionner en juillet 1848. Il était porteur d'une loi avortée qui aurait amélioré la loi Guizot au regard du salaire des enseignants, de l'éducation religieuse et de l'école laïque pour les filles. Ses propositions furent minimisées ou ignorées par le très catholique successeur, après

le court passage à ce ministère d'Achille Tenaille de Vaulabelle, Alfred de Falloux aux idées réactionnaires ou rétrogrades opposées au progressisme revendiqué de son prédécesseur. Les lois Ferry rendront justice en 1882 à la clairvoyance d'Hippolyte Carnot.

Pourtant, pour la petite histoire, les instituteurs bas-alpins avaient dû mettre beaucoup d'espoir dans les propositions de Carnot puisque l'on trouve dans le journal *Le Glaneur des Alpes* du 28 janvier 1849 ces vœux enthousiastes en provençal :

« Qué lo pople Français jouissé par la suito
Dou prècious benfa de l'instruction gratuito,
Q'uno retraite honneste ei vieis institutours
Asssure un tros de pan per la fin de sei jours. »

Or, la stratégie inverse du ministère Falloux instaura une surveillance d'abord prudente, les instituteurs étant des personnes importantes dans les campagnes, puis incisive à la moindre rumeur sur leur vie privée ou publique. Ainsi, les comités d'arrondissement créés par la loi Guizot mettent à profit les sanctions disciplinaires, les préfets à leur suite n'étant pas en reste pour user et abuser de ce pouvoir obtenu provisoirement.

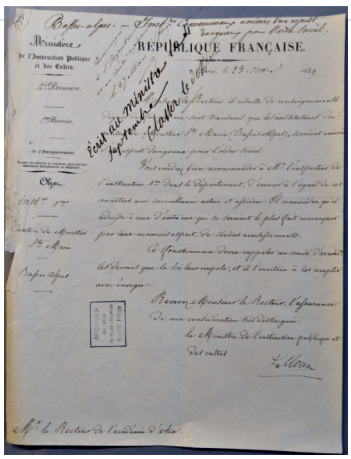

29 mai 1849 - Lettre de Falloux au recteur des Basses-Alpes lui demandant une surveillance active des instituteurs

L'École normale de Barcelonnette est particulièrement visée : selon certaines dénonciations, en 1849, élèves et enseignants s'occuperaient publiquement de politique et discuteraient du projet de loi sur l'enseignement. Le ministère demande au préfet des Basses-Alpes, par lettre du 31 octobre 1849, d'ouvrir une enquête.

Nous en arrivons ainsi à l'affaire de nos instituteurs chanteurs engagés.

Selon le rapport du sous-inspecteur des écoles primaires au sous-préfet de l'arrondissement de Barcelonnette, en traversant Jausiers et Faucon le 24 août 1949, les instituteurs Joseph-François Blanc demeurant à Melve et Calixte Donnet de Sigoyer, village proche de Melve, chantèrent, « faute grave », *La chanson à Ledru-Rollin*, qui avait été l'éphémère ministre de l'Intérieur au sein du gouvernement provisoire.

Blanc se rendait ce jour-là à l'École normale pour y présenter l'examen du brevet supérieur d'instituteur primaire qu'il obtint. Il rencontra Donnet, élève « sortant » de l'École normale (c-à-d. en fin de formation) diplômé du brevet élémentaire.

Tous deux, toujours selon l'enquête, sur l'invitation et en compagnie de Payan, maréchal vétérinaire à Barcelonnette, et de l'un de ses fils, se rendirent à Tournoux pour y visiter les travaux du fort.

Au retour, en traversant Faucon, le facteur rural de Jausiers se joignit au groupe et ils entonnèrent cette chanson :

Les Bourgeois et les Prolétaires

Deux cris sont partis de l'espace
l'un plein de haine et de menace
portant des mots de fiel imbus
à bas Ledru. (bis)
Echo de la voix populaire
l'autre à cet accent de colère
accent d'amour répond soudain
*Vive Ledru Rollin .**

Bourgeois à qui la République
a donné si fort la colique
pourquoi tremblant répètes-tu
à bas Ledru.
Et pourquoi le peuple au contraire
que ton injustice exaspère
répète-t-il soir et matin
Vive Ledru Rollin .

Bourgeois en toi c'est l'égoïsme
dont l'impudent charlatanisme
crie en feignant d'être perdu
à bas Ledru .
Tandis que la reconnaissance
dicte au peuple dans sa souffrance
ce démocratique refrain
Vive Ledru Rollin.

Ledru voulait, qu'à l'exercice
comme un vilain s'assujettisse
le fils du bourgeois parvenu
à bas Ledru .
Mais dis-nous donc aristocrate
Dieu forma-t-il d'une autre pâte
une portion du genre humain
Vive Ledru Rollin.

Pour dégréver le prolétaire
Ledru Rollin veut encore faire
payer l'impôt du revenu
à bas Ledru .
Mais le capital et la rente
doivent remplacer la patente
l'impôt du sel l'impôt du vin
Vive Ledru Rollin .

Il veut l'instruction gratuite
l'influence est alors détruite
son pouvoir pour nous est perdu.
à bas Ledru .
Oui Ledru veut que la science
à toute haute intelligence
des honneurs ouvre le chemin
Vive Ledru Rollin .

(Strophe particulièrement liée au contexte des poursuites contre les instituteurs Blanc et Donnet.(N.d.A.)

Qui donc en veut à la richesse ?
pourquoi vous le dire sans cesse
bourgeois gorgé de superflu
à bas Ledru.
Garde bien ce trésor qui t'enchante
mais respect au peuple qui chante
car ce cri veut apaiser sa faim.
Vive Ledru Rollin .

Vraiment le peuple déraisonne
qui donc lui refuse l'aumône
ajoute le bourgeois repu
à bas Ledru.
Droit au travail point d'assistance
car du peuple la conscience
veut sans mendier gagner son pain
Vive Ledru Rollin.

Du pain pour celui qui travaille
arrière donc vieille canaille
dit le bourgeois d'un ton bourru
à bas Ledru.
Quand dîne l'opulence oisive
arrière toute voix plaintive
car ces cris troublent son festin.
Vive Ledru Rollin

Enfin c'est la Démocratie
Luttant contre la tyrannie
qui craignait de perdre un écu,
à bas Ledru.
Mais le bourgeois aura beau faire,
l'avenir est au prolétaire,
S'il persiste dans ce refrain
Vive Ledru rollin .

Selon le tribunal de Sisteron, où comparut Blanc pour ces faits, ce chant politique avait été précédé de chansons érotiques ou bachiques et il était difficile de prouver, parmi les cinq individus, qui chanta réellement. Il jugea inutile en conséquence de condamner Blanc qui venait d'être « digne » du succès au brevet supérieur et suffisamment puni par un mois de suspension prononcé par le comité supérieur d'Instruction primaire de Sisteron.

L'acquittement fut prononcé par les juges Eysseric et Delaplane.

Quant à Donnet, sa situation de « sortant » ne permettant pas de le suspendre puisqu'il n'avait pas encore de poste, son administration proposait de le radier momentanément ou définitivement et de lui faire rembourser sa bourse d'étude puisqu'il avait un engagement décennal envers le ministère de l'Instruction publique.

De plus, s'il était radié, comme il avait été dispensé du service militaire, il pourrait être renvoyé vers le ministère de la guerre.

Il se verra finalement interdire d'exercer pour vingt mois la profession d'instituteur.

Le directeur de l'École normale sera muté s'étant, lui et certains professeurs, « trop facilement laissés aller à une impulsion venue du haut dans le temps »: impulsion qui n'était autre que la circulaire Carnot appelant les instituteurs à construire et soutenir la République.

Pour mieux percevoir la tournure prise par les directives de l'autorité à la fin de la seconde République et durant le second Empire, voici quelques extraits de la circulaire du 22 avril 1851 à Messieurs les Inspecteurs de l'enseignement primaire des Basses-Alpes sur la bonne conduite des écoles et la conduite des Instituteurs, signée par le recteur Fortoul :

...1° Religion. - En tête doit se trouver l'enseignement de la Religion qu'un bon Instituteur ne réduira pas à la récitation d'un texte de catéchisme…

...2° Limites de l'enseignement. - … Que demandent les parents, et que faut-t-il en réalité? Que leurs enfants sachent bien lire et bien écrire; qu'ils connaissent leur langue pour parler correctement et rédiger assez bien une lettre; et qu'ils ne soient point arrêtés par un calcul. Qu'avec cela, les enfants reviennent de l'école chaque jour plus remplis de l'amour et de la crainte de Dieu…

… Conduite des Instituteurs. - … Si, au lieu d'un défenseur des saintes doctrines, la société ne trouve en lui qu'un fauteur de théories de désordre, aussi insensées que funestes et criminelles, alors, Monsieur l'Inspecteur, il y a nécessité, il y a urgence de pourvoir au remplacement de ce mandataire infidèle, fut-il, d'ailleurs, très capable…

… Réunions. Cafés. Cabarets. - … Je ne parle pas des réunions politiques ; il est non seulement de son devoir, mais je dois le dire, de son intérêt de se les interdire absolument. Bien élever les enfants, préparer à la famille et à la société des hommes d'ordre et de travail, des citoyens honnêtes et fidèles, et pour cela, former de véritables chrétiens, voilà la seule politique d'un Instituteur …

Nous comprendrons ainsi facilement pourquoi et comment nombre d'instituteurs, compte tenu de la modestie et de la précarité de leur emploi, furent discrets ou soumis lors du second Empire qui ne cessa d'enquêter sur tous les aspects de leur vie quotidienne.

Et l'on peut lire dans le rapport sur la situation de l'Instruction primaire dans le département des Basses-Alpes de 1866 :

… Pénétrés de dévouement et de gratitude pour le gouvernement qui les a élevés au rang de fonctionnaires publics et leur a fait une existence aisée et honorable, tous les maîtres formés la plupart à l'École Normale occupent un rang important dans les communes rurales et y exercent une influence réelle. Lorsqu'il est question de grandes mesures politiques, l'action de mes instituteurs est réellement utile, elle s'exerce dans l'intérêt de l'ordre et du gouvernement qui en est la plus haute signification.

… Il y a peu de départements en France où l'instruction primaire soit recherchée et désirée autant que dans les Basses-Alpes. La faveur dont elle jouit s'explique par la pauvreté du pays, la rudesse du climat et disons-le aussi l'intelligence des habitants, ces populations sont instinctivement honnêtes et laborieuses…

… L'instruction primaire n'est pas la cause de l'émigration. On ne quitte pas le pays natal parce qu'on est instruit ; mais on s'instruit dans la prévision d'avoir à le quitter… (Formule d'arrangement, à méditer… N.d.A.)

* Petit rappel : Alexandre Ledru-Rollin naît le 2 février 1807. Dès son serment prêté, brillant avocat, il se range du côté du parti démocratique, défend la liberté de la presse.

Ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de février 1848, il est pour l'abolition de l'esclavage, le suffrage universel (masculin), contre l'impôt des 45 centimes.

Candidat à la Constituante, il est élu dans trois départements.

Il quitte le pouvoir en juin 1848. Rallié au parti de la Montagne, il défend la République de Rome.

Il accuse le président Louis-Napoléon Bonaparte, contre lequel il avait été candidat malheureux, arrivant en troisième position, d'accomplir une action illégale pour l'expédition de Rome. Aux législatives de mai 1849, il est élu dans cinq départements.

Il tente un soulèvement mais il est contraint de s'exiler en Angleterre d'où il poursuit son engagement avec d'autres exilés et ne sera pas gracié. Autorisé à rentrer en France le 10 janvier 1870, il soutiendra la Commune de Paris mais, élu député le 8 février 1871 dans 3 départements sans être candidat, il démissionnera.

Enfin, candidat et élu député dans le Vaucluse en mars 1874, à l'extrême gauche et aux côtés de Louis Blanc, son dernier discours fut en faveur du suffrage universel.

Il décéda la même année.

Sources :

- AD 04, 1T 104
- Le comportement politique des instituteurs des Basses-Alpes sous la seconde République (Maurice Gontard)
- L'enseignement primaire à Sisteron de la loi Guizot aux lois Ferry. Mémoire de maîtrise (E. Poe, P. Cluzel)
- Site internet de l'Assemblée nationale

La chanson politique qui précède, à l'origine de cet article, fut chantée lors d'un banquet à Flayosc le 24 juin 1850 dans une version un peu différente et plus courte (AD Var 2 U 414, dossier Maquet, etc). Voir dans la rubrique « Chansons » de notre site.

* Sauf erreur de retranscription, tous les extraits et citations respectent la ponctuation et l'orthographe originaux.

Vous souhaitez nous faire part de vos recherches, nous signaler un évènement, un document repéré dans des archives, une parution, nous donner votre point de vue ou réagir à un article, organiser une conférence, obtenir des conseils pour la mise en place d'une signalétique dans votre commune,… ?

Nous joindre : par le site en cliquant sur **« CONTACT »** ou par courrier postal au siège de l'association

Bulletin d'adhésion 2023

à imprimer (ou photocopier) et adresser à :
Association 1851, Noëlle Bonnet, Montée des Esclapes, 04600 Montfort

NOM : Prénom :

Adresse : .....

.....

Code postal : VILLE :

Téléphone : ..... Adresse électronique :.....

adhère à l'Association 1851 et s'abonne à ses publications annuelles (bulletins-lettre et 1 bulletin-livre) .

Joindre un chèque de 20 euros à l'ordre de Association 1851 Signature :
CCP Marseille 1265965N

Association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines - Créée en 1997
Président d'honneur : **René Merle (83)**

Conseil d'administration 2023

Présidente : **Colette Chauvin (04)**
Vice-président : **Jean-Marie Guillon (83)**
Trésorière : **Noëlle Bonnet (04)**
Co-secrétaires : **Philippe Jarry (83)** et **Stéphane Vial-Jaime (05)**
Gestionnaire du site internet : **Frédéric Négrel (83)**
Logo original de l'association : **Richard Bonnet**